

**Mesdames et Messieurs**  
**les Conseillers Communautaires**

Affaire suivie par : Karine PACCOUD  
Service des Assemblées  
Tel : 04 69 41 01 88

**Objet : Convocation du Conseil de Communauté**

Madame la Conseillère Communautaire, Monsieur le Conseiller Communautaire,

Vous avez été désigné(e) en qualité de Conseiller(e) Communautaire titulaire au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la séance publique du Conseil de Communauté qui aura lieu le :

**lundi 13 février 2023 à 18 h 00**  
à  
**VIRIAT (01440) – Place de la Mairie – Salle des Fêtes**

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

Pour les élus disposant d'un suppléant, dans le cas où vous seriez absent(e), je vous saurais gré de bien vouloir d'une part, m'en aviser au préalable, par l'intermédiaire du Service des Assemblées et, d'autre part, prévenir votre suppléant(e). En effet, conformément à l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales, votre suppléant(e) sera appelé(e) à vous remplacer et à participer avec voix délibérative à cette réunion dès lors que vous m'aurez avisé de votre absence.

Pour les élus ne disposant pas de suppléant, dans le cas où vous seriez absent(e), vous pouvez donner pouvoir à un autre Conseiller Communautaire en remplissant le document joint à la présente convocation.

Vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Communautaire, Monsieur le Conseiller Communautaire, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,

**Jean-François DEBAT**  
Maire de Bourg-en-Bresse  
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes